

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 10 NOVEMBRE 2011

Date de Convocation du Conseil Municipal : 26 octobre 2011

Présents : MM. DUFAUD, BAUDRANT, Mme FOUILLEN, MM. LACHENAUD, NIVELLE, LAURENT, RAYNAUD, Mme DESHAYES, MM. NOBLE, PASCAUD, Mmes MENARD, LEONARD, M. BEAU, Mmes PRECIGOUT, DELAGE, M. LEBRET, Mme ARTAUD.

Procuration : Sandrine LALIEVE donne procuration à Sandrine PRECIGOUT, Marie-Christine LADRAT donne procuration à Jean-Michel DUFAUD, Michel LANDRY donne procuration à Henri BEAU, Patrick LABARUSSIAS donne procuration à Bernard LAURENT, Danielle HIZEMBERT donne procuration à Isabelle LEONARD.

Absent : Serge REVARDEAU.

Monsieur Jacques BAUDRANT est élu secrétaire de séance.

I. Le compte rendu du Conseil Municipal du 06 octobre est approuvé à l'unanimité

II. Point travaux en cours :

- Lotissement du Bois d'Etienne : La construction des 6 derniers pavillons Le Foyer est commencée.
 - Remboursement TVA du lotissement : Suite à l'étude conduite par les services fiscaux sur le poste remboursement TVA, le montant de la TVA qui sera remboursé à la commune : 310 000 €.
- Autres Travaux :
 - Passerelle : les travaux sont terminés. L'inauguration aura lieu le 26 novembre ;
 - Structure commerciale place du marché : la charpente est en phase de finition et devrait être couverte à partir du mercredi 16 novembre.
 - Vestiaires MML : finitions peintures et nettoyage en cours.
 - Bâtiment Costa : le bardage sur le bâtiment de la Menuiserie de l'Union a été réalisé.
 - Chaudière Ecole Elémentaire : problème de bruleur, le remplacement doit être effectué ce jour.
 - Lampadaires rue du Stade : le défaut a été résolu.
 -

III. Réforme de la fiscalité de l'Aménagement Taxe d'Aménagement en lieu et place de la TLE :

Suite à la réforme de la fiscalité une nouvelle taxe d'aménagement entrera en vigueur au 1^{er} mars 2012, elle remplacera les taxes TLE, TD/CAUE et TDENS.
Le Conseil décide de conserver le taux à 1 % pour la commune.

IV. Subvention sécheresse 2011 aux agriculteurs - proposition de 500€ à verser directement à l'Association Jurifor qui gère les comptes

Une subvention de 500 € sera versée à l'association Jurifor, pour soutenir les agriculteurs.

V. Rapport 2010 sur le prix et la qualité de l'eau potable

Le rapport 2010 sur le prix et la qualité de l'eau potable, transmis par la SAUR est approuvé à l'unanimité.

VI. Demande de dégrèvement pour assainissement sur fuite compteur eau :

Des fuites sur compteur ayant été constatées, le Conseil Municipal décide d'appliquer un dégrèvement à :
M. Pagnoux pour 536 m³
Commune stade de rugby pour 1 250 m³

VII. Personnel :

Suite à l'avis favorable de la CAP, pour l'avancement de grade de Technicien pour M. TEXIER Bernard, le Conseil Municipal accepte :

- La Suppression du poste d'Agent de Maîtrise Principal
- La Création du poste de **Technicien à compter du 01/12/2011**

VIII. Modification du POS en PLU ; modification de la délibération prise lors du CM du 06 octobre 2011

Le Préfet a annulé la délibération du 6 octobre pour manque de motivation des objectifs. Une nouvelle délibération doit être prise en ce sens.

IX. Cession terrain M. BRISSAUD :

Suite à la vente de sa Maison « rue des Tamaris », M. BRISSAUD a fait une demande de régularisation de la cession à la commune d'une parcelle de terrain de 31m² ; alignement en bordure de voie communale. Le Conseil Municipal accepte la cession de terrain, qui sera enregistrée par acte administratif.

X. Permis de démolir Maison Pluyaud :

L'autorisation est donnée à Jacques BAUDRANT pour signer le permis de démolir.

XI. Subvention structurelle au CSCS :

Une délibération du Conseil Municipal doit être prise, en précisant les versements effectués pour les années 2009-2010 et 2011, la convention établie ne précisant pas les montants alloués.

XII. Infos:

- Téléservice Guichet Unique pour les réseaux et canalisation : mise en service sur informatique de tous les réseaux de la Commune. Le SDITEC prendra en charge la réalisation des actions visant à nous mettre en conformité avec la nouvelle réglementation.
- Commission Aménagement Foncier RN 141 : compte rendu des 2 réunions. Globalement les enquêtes publiques se sont déroulées dans de bonnes conditions. Le dossier avance bien. Rendez vous en juin 2012 pour la suite qui portera sur les voies et réseaux.
- Acquisition terrain FREDON en prévision de la future voirie Lotissement Bois d'Etienne 2^e tranche : l'acte a été signé, le terrain sera nettoyé et clôturé prochainement.
- La Poste : modification des horaires d'ouverture du bureau de Roumazières-Loubert ouverture les matins à 9h au lieu de 8h30 actuellement.
- Commission sécurité Aménagement Urbain : aménagement de la Rue de la Pierre de Malte, mise en place d'un sens interdit début 2012. Cette solution a été retenue suite à plusieurs réunions auxquelles les riverains ont été associés.
- Maisons fissurées : 24 dossiers ont été déposés auprès de la Préfecture. L'instruction devrait être finalisée pour le printemps 2012.
- Entrée Est Bourg de Roumazières-Loubert : en attente de la décision du Préfet pour déplacement du panneau entrée de ville.
- Projet commerce : Motoculture, plusieurs possibilités dont une avec les Ets DESVAUX en périphérie de l'espace GITEM.
- L'Affit : compte rendu de la commission de suivi du 11 octobre. RAS sur le site lui-même. En ce qui concerne le SUP une réunion de travail est prévue courant

novembre 2011 ; une échéance finale a été avancée pour fin 2012. Le Conseil profite de ce sujet pour préciser qu'il serait souhaitable :

- 1) de transmettre un dossier complet sur la carrière de l'Affit à Madame le Préfet de Charente nouvellement nommée.
 - 2) Profiter de cette occasion pour préciser au représentant de l'Etat que par délibération du 02 juillet 2009, le Conseil Municipal de Roumazières-Loubert s'oppose à tout projet, quel qu'il soit, d'enfouissement de déchets sur le territoire de la Commune de Roumazières-Loubert.
- Syndicat de la Fourrière : cotisation 2012 en augmentation de 2 centimes/habitant.
 - Recensement des sépultures Morts pour la France : cette opération est en cours sur notre commune. Objectif : assurer la pérennité et l'entretien des ouvrages funéraires en lieu et place des familles n'ayant plus de contacts sur notre commune.
 - Jeux M'Amuze : du 15 au 20 novembre ; un arrêté a été pris pour
 - o Fermeture de la place de la Halle du 10 au 20 novembre,
 - o Fermeture de l'Avenue de la Gare du 19 au 20 novembre.
 - Rencontre avec Yves LECOQ : Invité d'Honneur lors du festival d'argile en mai, proposition de spectacle en avril, une étude est en cours.